

ALCOME

L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ
PAR LE MINISTÈRE DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOMMAIRE

P4
MOT DU PRÉSIDENT



**MISSION
ET OBJECTIFS
D'ALCOME**

P5



**FAITS MARQUANTS
2023**

P9

Frise des
faits marquants

10

Chiffres clés

12



**ÉQUIPE,
GOUVERNANCE
& RELATIONS AVEC LES
PARTIES PRENANTES**

P13

Équipe

14

Gouvernance

16

Relations avec
les parties prenantes

18



ACTIONS EN 2023

P 19

Relations avec les collectivités

20

Relations avec les autres
personnes publiques

25

Communication
& Sensibilisation

26

Les buralistes se mobilisent

31

Programme sites pilotes

32

Etudes et R&D

34



DONNÉES FINANCIÈRES

P 41



PERSPECTIVES 2024

P 46



Jérôme Duffieux, Président d'ALCOME



L'année 2023 a été marquée par le lancement et la réalisation de nombreux chantiers dont nous nous félicitons tous collectivement.

En premier lieu, 2023 représente l'année de **l'accélération de la contractualisation** auprès des collectivités territoriales et, par conséquent, des livraisons de dispositifs de rue et de cendriers de poche. Présent sur toutes les typologies de communes, ALCOME progresse sur chacune. Cet accompagnement dans la réduction de la présence des mégots sur l'espace public a notamment été rendu possible par l'arrivée au premier semestre dans nos équipes de 4 délégués régionaux.

Pour contractualiser avec les collectivités, les équipes opérationnelles terrain ont mené un **important travail de prospection et d'information**, via l'organisation de webinaires ou l'envoi de courriers. À fin décembre 2023, l'ensemble des collectivités de plus de 20 000 habitants ont bénéficié d'une information individualisée de l'existence d'ALCOME. Les mairies des communes des Drom-Com ont également été destinataires d'un courrier d'information leur proposant de contractualiser.

En parallèle des collectivités, ALCOME poursuit la mise en place du dispositif pour accompagner les autres personnes publiques désireuses de travailler sur la problématique mégot.

Pour continuer de se faire connaître et assurer une présence médiatique, ALCOME a participé à divers salons au cours de l'année 2023 et a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux et la presse. L'éco-organisme a également mis en place de nouveaux outils informatiques (portail

collectivité, CRM) afin de faciliter et dynamiser le processus de contractualisation. Ce dernier est notamment devenu entièrement dématérialisé.

La **communication et la sensibilisation** sont des axes clés de la stratégie d'ALCOME. De nombreuses actions ont par conséquent été lancées tout au long de l'année : campagnes d'affichages, distribution de cendriers de poche, développement d'un kit de sensibilisation à destination des collectivités, participation à des festivals, élaboration de partenariats, etc. L'éco-organisme a également développé en 2023 la marque programme « Mon Mégot Où Il Faut » et a lancé quelques mois plus tard sa première campagne nationale, afin d'informer le grand public des conséquences environnementales du jet de mégots par terre.

Le **programme « site pilotes »**, lancé depuis 2022, a permis à l'éco-organisme et aux villes participantes de tirer de nombreux enseignements. Fort de ces premières conclusions, ALCOME a pris la décision de poursuivre cette dynamique en lançant un second programme élargi sur 2024-2025.

ALCOME poursuivra en 2024 la dynamique engagée depuis le début de son agrément pour agir efficacement sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DROM-COM. Côté **recherche et innovation**, l'éco-organisme conduira notamment des travaux complémentaires visant à développer la connaissance du comportement du fumeur afin de permettre un accompagnement le plus efficace possible.





MISSION ET OBJECTIFS D'ALCOME



L'origine d'ALCOME

La Directive Européenne relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement, qui prévoit le déploiement d'une filière REP sur les mégots dans tous les Etats Membres d'ici au 5 juin 2023 (Directive (UE) 2019/904, dite « Single Use Plastic »), a été adoptée en juin 2019 par l'Union Européenne.

En juillet 2019, la Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, Brune Poirson, présente la **Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire** (dite « Loi AGECE ») devant le conseil des ministres. Elle est adoptée par le Parlement le 30 janvier 2020. La Loi AGECE crée onze nouvelles filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP), dont celle des Produits du tabac. **La création de cette nouvelle filière REP impose aux fabricants et distributeurs la prise en charge financière de la gestion des déchets issus des produits du tabac (cigarettes, cigarettos, cigares et filtres).**

En novembre 2020 entre en vigueur le décret n°2020-1455, qui permet la réforme du cadre régissant la responsabilité élargie des producteurs en matière de prévention et de gestion des déchets.

En décembre 2020, ALCOME est créé.

Publié au Journal Officiel du 18 février 2021, l'arrêté du 5 février 2021 définit le **cahier des charges d'agrément des éco-organismes** de la filière à responsabilité élargie du producteur des produits du tabac, et détaille les objectifs de la filière.

Le 8 juillet 2021, ALCOME présente sa demande d'agrément en Commission inter-filières REP (CIFREP).

Le 10 août 2021, ALCOME obtient son agrément et devient ainsi l'éco-organisme de la filière REP Produits du tabac pour une durée de six ans.

L'année 2022 a été marquée par la publication d'un **nouveau cahier des charges le 7 décembre 2022**, dont les modifications principales seront présentées dans les Perspectives 2023. ALCOME a répondu avec la rédaction d'un **complément de Demande d'Agrément, validé par les autorités en avril 2023.**



Nos objectifs

ALCOME a pour objectif premier de **lutter contre la présence de mégots mal jetés dans l'espace public.**

Les objectifs, fixés par le cahier des charges du 7 décembre 2022, sont d'atteindre :

- 20% de réduction du nombre de mégots abandonnés illégalement dans les espaces publics en 2023 par rapport à l'année 2022 ;
- 35% de réduction en 2025 ;
- 40% de réduction en 2026.

L'objectif de l'éco-organisme ALCOME est d'aider financièrement les collectivités à assumer les coûts de nettoyage liés à la présence de mégots mal jetés dans l'espace public en leur offrant un soutien financier. Ce soutien financier est versé selon un barème défini dans l'agrément d'ALCOME. Les montants de soutien sont calculés en fonction du nombre d'habitants de la commune et tiennent compte de son caractère touristique ou non.

En plus de ce soutien financier, ALCOME soutient les communes, les groupements de communes, les autres personnes publiques, les personnes privées dont l'activité conduit à la production de mégots dans leurs actions visant à réduire la présence de mégots dans l'espace public. Pour les acteurs ayant signé un contrat avec ALCOME, l'éco-organisme fournira des kits de communication pour sensibiliser les fumeurs à adopter un comportement responsable, des dispositifs de collecte (tels que des cendriers de rue selon certaines modalités et les besoins estimés par ALCOME) et des cendriers de poche en fonction de la population de la collectivité. Enfin, si la commune le souhaite, l'éco-organisme prendra en charge la collecte de mégots à partir de 100 kg.



Objectifs de développement durable (ODD) auxquels ALCOME participe.

LE DÉFI DU NETTOIEMENT : ALCOME, LA PREMIÈRE FILIÈRE REP DÉDIÉE AU NETTOIEMENT

La filière REP Produits du tabac a adopté le principe du pollueur-payeur pour faire assumer aux metteurs en marché la gestion des produits en fin de vie. Cependant, contrairement à d'autres filières REP qui ont des objectifs définis en pourcentage de produits collectés et recyclés, ALCOME est le premier éco-organisme à se concentrer sur le nettoyage. Les objectifs d'ALCOME sont déterminés en pourcentage de réduction des mégots abandonnés dans l'espace public.

Durant sa première année de déploiement, ALCOME a veillé à communiquer avec les communes et intercommunalités, notamment par l'intermédiaire de webinaires ou d'appels téléphoniques, concernant son accompagnement et son activité en tant que première filière REP dédiée au nettoyage. ALCOME s'engage à encourager la collaboration entre les différentes parties prenantes (pouvoirs publics, collectivités, organismes, opérateurs liés à l'écosystème des mégots, associations et metteurs sur le marché) afin de faciliter la mise en place efficace de la filière REP Produits du tabac. ALCOME cherche à toucher un large public et à créer des liens entre les parties prenantes qui n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler ensemble.

Nos 4 axes stratégiques

Afin d'atteindre les objectifs de réduction de mégots abandonnés dans l'espace public, ALCOME a défini lors des premiers mois de son agrément quatre axes stratégiques :

1



Construire une filière REP Produits du tabac juste et efficace

2



Sensibiliser les fumeurs au bon geste

3



Limiter l'impact environnemental des mégots par l'opérationnalisation de la REP

4



Développer la légitimité et la reconnaissance d'ALCOME



FAITS MARQUANTS 2023



Faits marquants 2023

Mars



Lancement appel à projet auprès des communes. Sujet de la mise en visibilité des dispositifs de collecte



Mai

Nouveau Portail entièrement dématérialisé pour les collectivités et CRM



Été

Finalisation première campagne de comptage de l'étude de gisement



5 juillet

Présence au Tour de France à Pau



7 juillet

Présence au Tour de France à Bordeaux

Printemps

Arrivée de 4 délégués régionaux et d'une chargée de communication



13 juin

Validation de la demande de complément d'agrément



14 juin

Journée Villes Pilotes à Megève afin de partager les conclusions du programme Villes Pilotes aux parties prenantes en présence





10 au 13 octobre

Présence Pollutec à Lyon



29 octobre au 12 novembre

Course Jacques Vabre (présent sur le départ Le Havre et arrivée à Fort de France)



20 au 24 novembre

Salon des Maires à Paris

14 septembre

World Clean Up Day à Paris La Défense



16 septembre

World Clean Up Day à Bordeaux



16 septembre

World Clean Up Day à Cannes



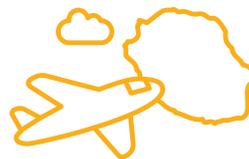
25 au 29 octobre

Campagne nationale de sensibilisation



6 au 10 novembre

Déplacement à la Réunion



Hiver

Validation de l'avenant contrat type CL pour financement des dispositifs de rue



Chiffres clés



En 2023

381 nouvelles communes ont contractualisé avec ALCOME.

Ce qui nous amène à un total de **741** communes depuis 2021.

Toutes les typologies sont représentées au sein des nouvelles contractualisations.

RÉPARTITION DES TYPOLOGIES DES NOUVELLES COMMUNES EN 2023



À fin 2023, ALCOME couvrait

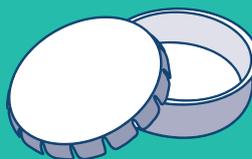
24,30 %



de la population française.



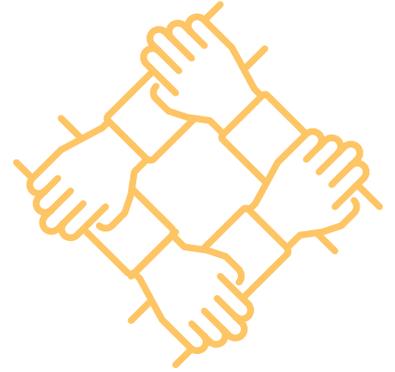
1437 dispositifs de collecte ont été livrés aux collectivités



ALCOME a distribué plus de **835 000** cendriers de poches

aux collectivités, aux associations et sur les salons.

3



EQUIPE, GOUVERNANCE & RELATION PARTIES PRENANTES



L'équipe

Pour mener à bien les missions confiées à l'éco-organisme, l'équipe d'ALCOME a été progressivement constituée par

Jérôme DUFFIEUX,
Président,



et

Marie-Noëlle DUVAL,
Directrice Générale



ELLE EST COMPOSÉE EN 2023 DE :

Pierre-Etienne DELFLY,
responsable de la
communication.

Il déploie les actions de sensibilisation auprès des fumeurs. L'un de ses moments forts sur l'année a été le lancement de la marque programme et de la campagne nationale d'affichage.



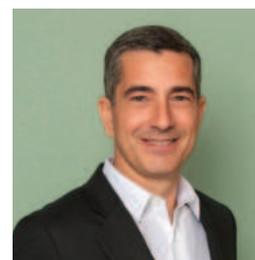
Pascal MARCHAL,
responsable opérationnel
et technique.

Il s'assure de la mise en œuvre opérationnelle des obligations inscrites dans le cahier des charges. L'un de ses moments forts sur l'année a été l'arrivée des premiers délégués régionaux.



Jean-François REY,
directeur administratif
et financier,

et responsable des relations avec les metteurs en marché. Il s'assure de l'équilibre général de la filière entre les éco-contributions versées par les adhérents et le coût des différentes obligations. L'un de ses moments forts sur l'année a été l'adhésion de 15 nouveaux adhérents.



Arnaud GUYONNE,
responsable des
systèmes d'informations.

L'un de ses moments forts sur l'année a été la mise en service d'un outil de CRM spécifiquement développé pour ALCOME afin de suivre l'ensemble des démarches réalisées auprès des collectivités.



Anne LEROLLE,
attachée de direction.

Elle accompagne les différents membres de l'équipe dans la mise en œuvre de leurs missions. L'un de ses moments forts sur l'année a été le suivi des bilans des actions réalisées en 2022 par les collectivités adhérentes.



Estelle LE STANC,
réfèrente
communication.

L'un de ses moments forts a été la mise en place des partenariats avec les associations environnementales afin de poursuivre en commun la lutte contre les mégots jetés de manière inappropriée.



Aliénor GALAMEZ, Bastien HUET, Camille MELINE et Maud ROLLAND,
délégués régionaux,

arrivés sur le premier semestre 2023 pour mobiliser et accompagner les collectivités dans la réduction de la présence des mégots sur l'espace public. Leurs moments forts sur l'année ont été l'accélération des contractualisations des collectivités territoriales.



Gouvernance

L'actionnariat d'ALCOME

Les actionnaires d'ALCOME adhèrent à l'objectif de l'Etat de régler le problème des mégots mal jetés sur la voie publique. Ils sont engagés collectivement, proactivement et méthodiquement dans la filière sur les produits du tabac, à travers la création et le déploiement prévu de l'éco-organisme.

Les actionnaires d'ALCOME sont les suivants :

- BRITISH AMERICAN TOBACCO France
- JT INTERNATIONAL France
- PHILIP MORRIS France
- SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET ALLUMETTES
- ASSOCIATION DES FOURNISSEURS DE TABAC A FUMER
- FEDERATION DES FABRICANTS DE CIGARES



La gouvernance d'ALCOME est complétée par différentes instances pour assurer l'efficacité et la qualité des opérations de l'éco-organisme, décrites ci-après.

Les adhérents

En 2023, 44 adhérents se sont mobilisés avec ALCOME autour de la problématique des mégots mal jetés dans l'espace public. Les adhérents transfèrent à ALCOME leurs obligations de responsabilité élargie et versent en contrepartie une contribution financière. Pour des raisons d'équité de traitement entre tous les adhérents, les metteurs en marché qui ont rejoint ALCOME en 2023 ont contribué rétroactivement depuis la date de premier agrément.

En 2023, deux réunions avec l'ensemble des adhérents ont été organisées, conformément à la demande d'agrément. Ce sont des réunions d'information sur la filière REP, ouvertes à tous les adhérents. Elles permettent d'assurer une bonne transmission des informations entre ALCOME et ses adhérents (évolution des barèmes, études réalisées, recrutement, etc.).

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est composé de 10 administrateurs, personnes morales ou physiques, non rémunérées et possédant chacun une voix, ainsi que d'un Censeur d'État.

Les administrateurs sont les suivants :

- Pascal Marbois et Vincent Zappia - BRITISH AMERICAN TOBACCO France.
- Marine Sauce et Benoit Bas - JT INTERNATIONAL France.
- Emeric Christiansen remplacé depuis avril 2024 par Claire Mahé et Marc Fritsch - PHILIP MORRIS France.
- Cyril Lalo et Jean-Philippe Mallard - SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET ALLUMETTES.
- Jérôme Duffieux - ASSOCIATION DES FOURNISSEURS DE TABAC A FUMER et FEDERATION DES FABRICANTS DE CIGARES.
- Philippe Coy - CONFEDERATION DES BURALISTES.

Le Conseil d'Administration définit les grandes orientations stratégiques d'ALCOME et veille à leur mise en œuvre.

L'éco-organisme est placé sous la tutelle des Ministère de la Transition écologique et solidaire et ministère des Solidarités et de la Santé. L'ancien Censeur d'Etat d'ALCOME, Madame Caroline MONTALCINO (ministère de l'Economie et des Finances) a été remplacé en décembre 2022 par Monsieur André LEPRINCE GRANGER (ministère de l'Economie et des Finances).

Les Comités

Des comités sont organisés régulièrement pour assurer le bon fonctionnement de l'éco-organisme :

LE COMITÉ STRATÉGIE

pour réfléchir et construire la stratégie d'ALCOME en collaboration avec les metteurs en marché. Il permet notamment de discuter des obligations réglementaires, des sujets liés à la sensibilisation au bon geste et au recrutement ;

LE COMITÉ AUDIT ET COMPTES

permet de valider les éléments budgétaires et comptables en lien avec le Censeur d'Etat, en amont des Conseils d'Administration.

LE CENSEUR D'ÉTAT

est invité à l'ensemble des réunions des comités, participe aux Conseils d'Administration et à l'Assemblée Générale d'ALCOME. Il a accès à toutes les informations financières.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

d'ALCOME est le cabinet d'audit indépendant MAZARS.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

a lieu au moins une fois par an pour la clôture des comptes.

Relations avec les parties prenantes

Conformément à ses obligations, ALCOME a mis en place un comité des parties prenantes dès les premières semaines qui ont suivi l'obtention son agrément. Il est composé de **4 collèges de 3 membres** désignés pour une durée de 3 ans, le renouvellement aura donc lieu à l'automne 2024 :

COLLÈGE DES PRODUCTEURS	COLLÈGE DES OPÉRATEURS	COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS	COLLÈGE DES ASSOCIATIONS
Republic Technologies International (RTI)	Confédération des Métiers de l'Environnement (CME composé de FNADE, FEDEREC, SNEFID)	Association des Maires de France (AMF)	Surfrider
Dean et Simmons France	Fédération des entreprises d'insertion	Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU)	Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)
Scandinavian Tobacco	Association des opérateurs de gestion des mégots dite 'ASSOGEM'	Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT)	France Nature Environnement (FNE)

La confédération des ruralistes siège également au comité des parties prenantes au titre de personne qualifiée.

Le comité a un rôle consultatif et doit obligatoirement émettre des avis sur les sujets répertoriés dans le décret de novembre 2020 portant réforme de la responsabilité élargies des producteurs.

En 2023, le comité s'est réuni à 6 reprises et a été convié, en plus de ces réunions, à une consultation numérique. Les membres du comité ont été invités à se prononcer sur les sujets suivants :

- Plan Drom-Com
- Procédure d'auto-contrôle
- Révision des budgets et barème de contribution 2023
- Complément de demande de complément d'agrément
- Campagne de communication nationale
- Plan d'actions et budget 2024
- Barème de contribution 2024
- La synthèse des plans d'Eco-conception
- Avenant au contrat des collectivités et leurs groupements pour le financement des dispositifs de rue
- Avenant au contrat des autres personnes publiques pour le financement des dispositifs de rue

Tous les sujets ont remporté un avis favorable du comité et ont été publiés comme il se doit sur le site internet d'Alcome.

Le comité des parties prenantes poursuivra ses travaux au rythme d'une réunion par trimestre en 2024 auxquelles s'ajouteront toutes les réunions ou consultations nécessitées par les échanges avec les pouvoirs publics.

4

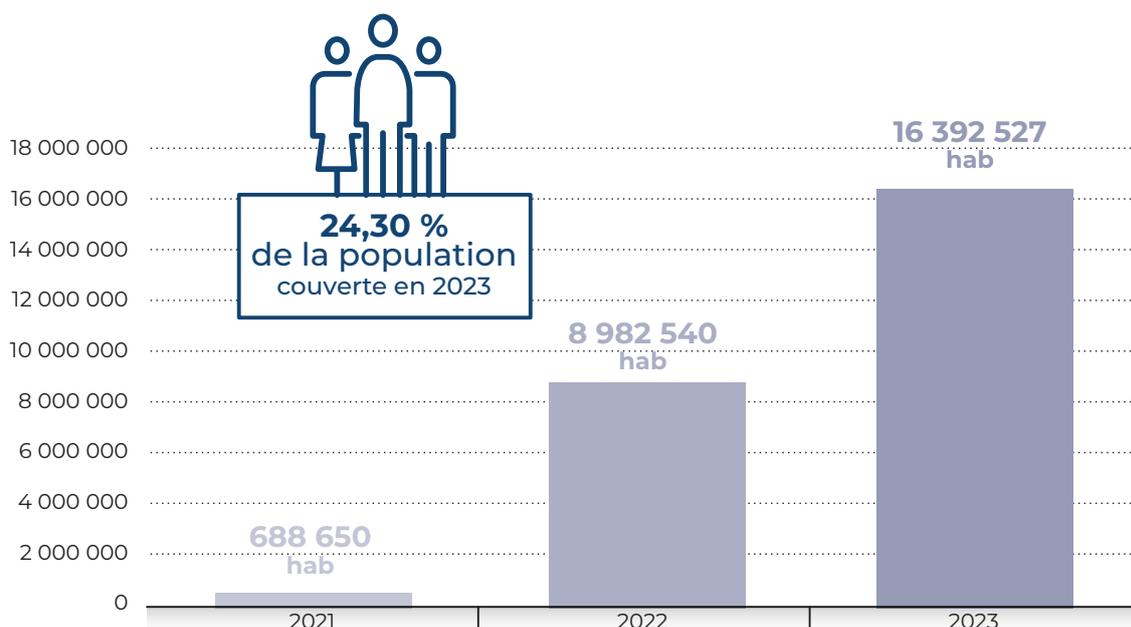


ACTIONS
EN 2023



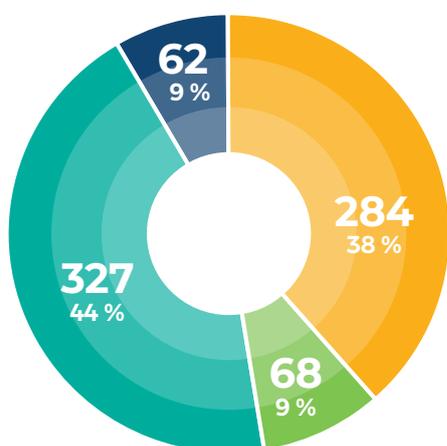
Résultats : Contractualisations à date

Grâce aux actions menées auprès des collectivités et à la mise en place d'outils informatiques, ALCOME atteint en décembre 2023 une **couverture de 24,30 % de la population française.**

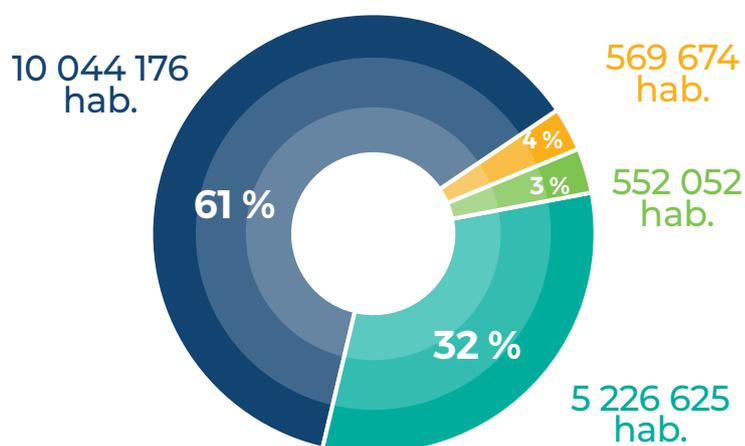


Présents sur toutes les typologies de communes, ALCOME progresse sur chacune d'entre elle avec une répartition des contrats comme indiqués dans le graphique ci-dessous :

RÉPARTITION DES COMMUNES SOUS CONTRAT PAR TYPOLOGIE



RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TYPOLOGIE

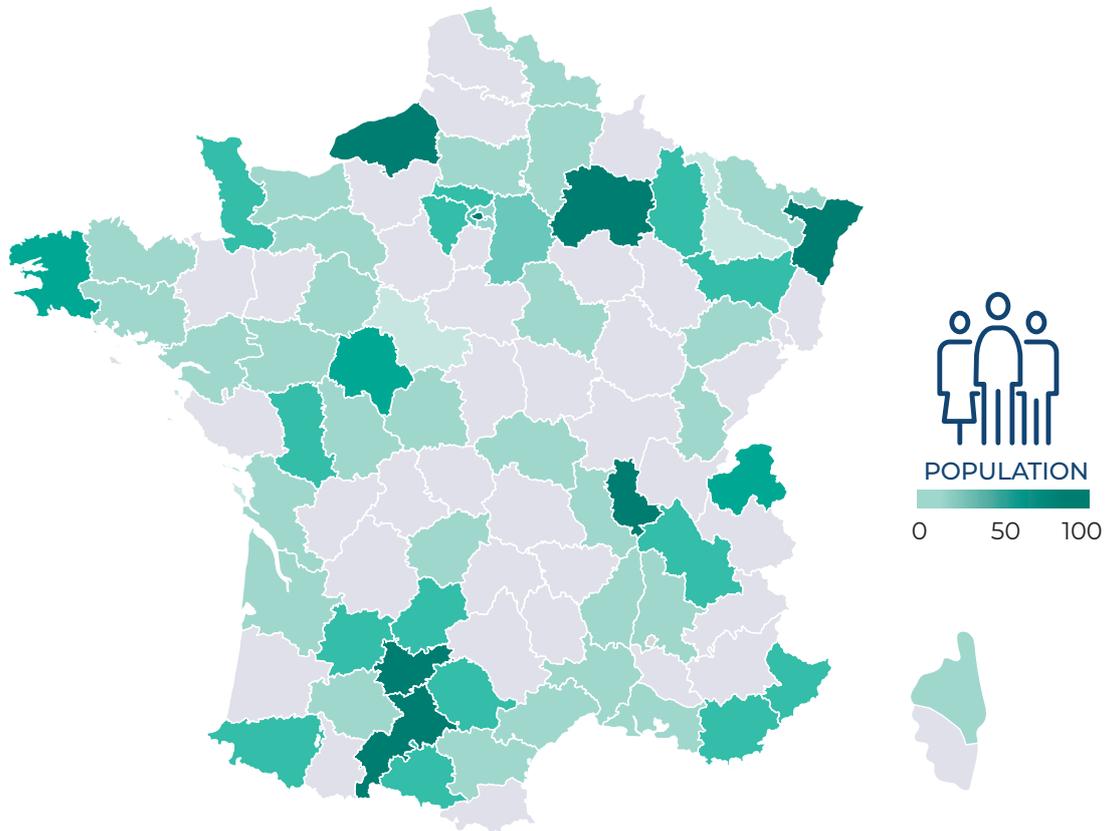


■ Rurale ■ Touristique ■ Urbain ■ Urbain dense

Progressivement ALCOME pénètre tout le territoire français :

2022

Couverture en pourcentage de la population par département



Saint-Pierre et Miquelon



Martinique



Réunion



Guadeloupe



Mayotte



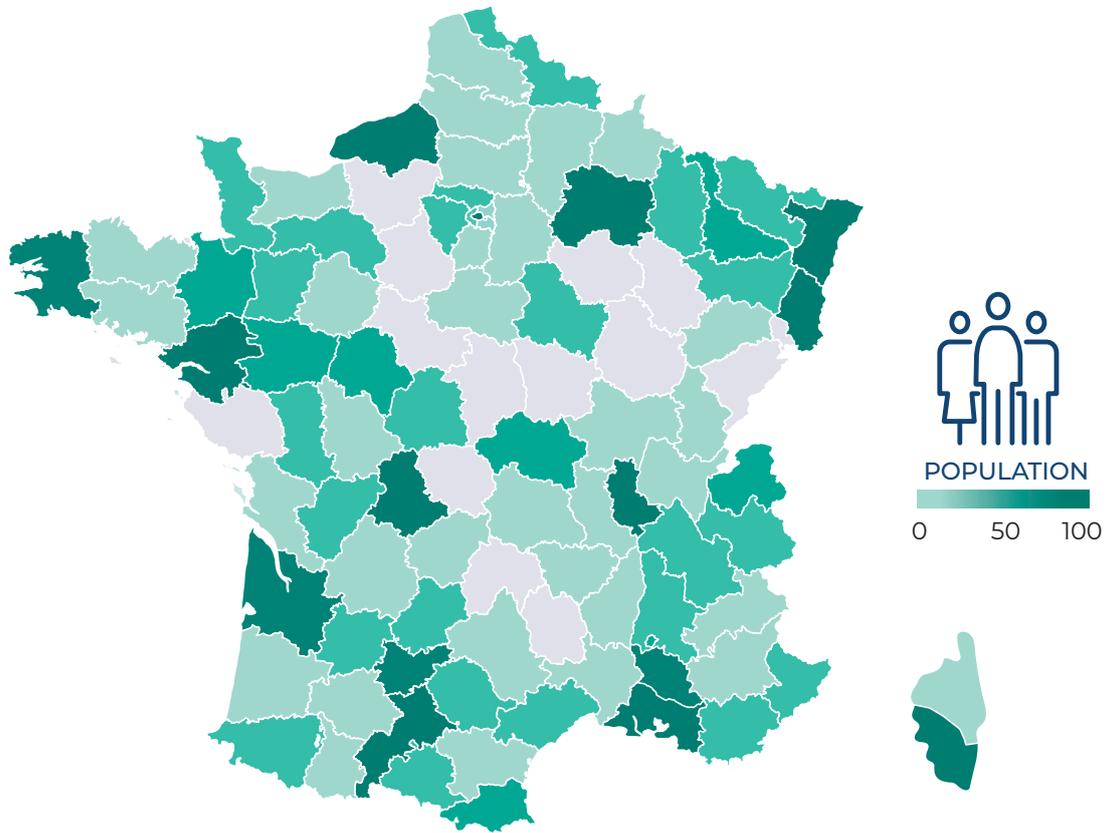
Saint-Martin (côté français)



Guyane



2023
Couverture en pourcentage de la population par département



Saint-Pierre et Miquelon



Martinique



Réunion



Guadeloupe



Mayotte



Saint-Martin (côté français)



Guyane



Moyens mis en œuvre pour accélérer la contractualisation :

ALCOME a mis en place les outils informatiques nécessaires à la dynamisation du processus de contractualisation :

- Un **portail** facilement accessible aux collectivités et leur permettant de s'inscrire facilement en accédant à toutes les informations nécessaires pour aboutir rapidement à la signature d'un contrat. Une fois le contrat signé, les collectivités utilisent le même portail pour accéder aux outils de communication, aux fiches techniques et de recommandation, ou encore pour commander leurs dispositifs de rues (cendriers ou éteignoirs).
- Un **CRM interne** pour suivre le processus de déploiement et s'assurer que toutes les collectivités ont reçu l'information de l'existence d'Alcome et de la possibilité d'accéder au financement de leur service de nettoyage et de dispositifs de rue.



Le processus de **contractualisation est entièrement dématérialisé**. En complément, les 6 délégués régionaux accompagnent individuellement sur le portail les collectivités qui en auraient néanmoins besoin.

L'équipe opérationnelle démarque l'ensemble des collectivités concernées et organise des **webinaires** régulièrement pour présenter ALCOME et mobiliser les équipes des collectivités sur la problématique des mégots abandonnés dans les espaces publics, en s'appuyant sur le témoignage de collectivités déjà convaincues.

Cette même équipe participe aux principaux **salons des collectivités locales** comme celui de l'Association des Maires de France (AMF), mais des partenariats sont aussi en place avec l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) ou encore l'association nationale des élus des territoires Touristiques (ANETT) et l'association nationale des élus de la montagne (ANEM).

D'autres **partenariats** sont en cours. En 2024, ALCOME ira à la rencontre des élus locaux sur des salons plus régionaux/départementaux.

En 2023, la majorité du temps de travail de l'équipe opérationnelle terrain fut fléchée sur la prospection collectivité par collectivité, en recherchant la bonne porte d'entrée vers la contractualisation (élus, services techniques, services financiers, service communication etc...).

À fin décembre 2023, on considère que **toutes les collectivités de Métropole de plus de 20 000 habitants** ont bénéficié d'une information individualisée de l'existence d'ALCOME (a minima un mail d'information). Toutes les maires des communes des Drom-Com ont également été destinataires d'un courrier d'information proposant de contractualiser.

Pour accélérer le déploiement dans les Drom-Com, ALCOME a contractualiser avec des acteurs locaux dans chacun des territoires concernés. Ces « facilitateurs » ont été chargés de faire un état des lieux de la situation et du démarchage de chaque commune.

Au-delà de cette information massive de plusieurs dizaines de milliers de communes, **l'équipe opérationnelle a été active en 2023 auprès de plus de 3 200 structures** représentant plus de 55 Millions d'habitants sur les 67 Millions que comptent la Métropole et les Drom-Com concernés.

Elle organise des signatures de contrat médiatisées lorsque cela est possible et assure une présence terrain dans de nombreux événements organisés par les communes et/ou leurs partenaires sur le sujets de mégots, en s'efforçant d'apporter la couverture de presse nécessaire à la mobilisation, par l'exemple, d'autres communes déjà sous contrat.

” ...Il y a encore une certaine inconscience chez un grand nombre d’habitants des dégâts que peut causer le jet de mégots sur l’environnement. La ville de Beauvais a engagé une démarche de prévention et de sensibilisation et, dans ce cadre, ALCOME est bienvenu. La contractualisation avec ALCOME est un accélérateur. La contribution financière est importante. Elle permet d’aller plus vite dans le déploiement et l’efficacité de notre démarche. Nous avons vu un accroissement du déploiement des réceptacles à mégots et des équipements matériels pour nos ilotiers, ce qui nous permet d’être plus efficaces dans les ramassages, les messages de prévention et la collecte.

Le kit de communication d’ALCOME a été salué par notre service communication qui a trouvé une véritable aide dans l’élaboration des supports. Le petit film a été déployé sur une télé qui permet de le passer en boucle lors de nos événements. Les affiches de 8 m² ont été réemployées ce qui permet d’avoir un affichage très visible. Nous avons également déployé les petits cendriers de poche qui sont aussi intéressants, parce qu’ils permettent de prolonger la communication dès lors que les gens l’emportent et éventuellement activent le QR code qui renvoie vers des messages d’information de prévention très efficaces. Ce kit est une véritable aide à la communication.

Dominique DURAND,
Directeur du Paysage et de la logistique urbaine de la ville de Beauvais



” Nous avons signé la convention avec ALCOME en 2023. Notre partenariat avec ALCOME nous a permis un passage à l’acte réactif et au plus près du terrain en ciblant directement et efficacement les buralistes et les fumeurs.

En juin le Maire a pris un arrêté pour interdire le jet de mégot au sol, et demander aux restaurateurs et bar-tabac de faire respecter la propreté de leurs terrasses. Une sensibilisation a été faite auprès des buralistes de la ville pour qu’ils maintiennent leurs terrasses propres et un relai de la campagne nationale **#MonMégotOùIlFaut** a été diffusé via un affichage chez tous les buralistes de la ville. De plus, des cendriers de poche ont été distribués aux Charentonnais via leur buraliste (336 cendriers de poche mis à disposition de chacun des 6 buralistes de la ville). Nous avons également publié un article dans le magazine municipal afin de sensibiliser les charentonnais sur l’importance de jeter son mégot au bon endroit.

Enfin, grâce au déploiement de 3 cendriers-sondages fixes dans les hotspots de Charenton, nous pouvons accentuer notre pédagogie auprès des charentonnais. Les questions des cendriers-sondages sont renouvelées régulièrement et les réponses aux questions sont données dans le Charenton magazine suivant.

Nous avons conservé un 4^{ème} cendrier-sondage mobile, qui nous permet de faire de la sensibilisation lors des événements municipaux, complétée par la distribution de cendriers de poche.

Nous avons aussi d’autres projets pour 2024 afin de continuer notre action dans la durée.

Marie-Hélène MAGNE,
Adjointe au Maire Développement durable et Ecologie urbaine, Ville de Charenton-le-Pont



” Les mégots au sol sont avant tout un problème environnemental pour notre commune. Plusieurs points noirs ont été identifiés sur lesquels des cendriers de rues ont été installés pour tenter de résoudre cette problématique.

La décision de contractualiser avec Alcome a été présentée au conseil municipal. Cela a permis d'avoir l'accord de tous les élus. Les soutiens d'Alcome offrent un argument financier pour mettre en œuvre des actions contre les mégots abandonnés et permettent de justifier aux citoyens un retour sur investissement des dépenses de la commune. Les soutiens financiers nous aide à mettre en place plus d'actions. La possibilité de recevoir des cendriers de poche chaque année est une opportunité supplémentaire.

Les filières de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) représentent une démarche positive, en accord avec nos valeurs et nous fournissent des outils de communication pour agir de manière efficace.

Nous souhaitons par exemple déployer une campagne de communication auprès des chambres d'hôtes, des établissements d'accueil et des commerçants afin de sensibiliser les touristes. Nous espérons que les illustrations près des avaloirs attirent l'attention de tous les passants, qu'ils soient habitants ou touristes.

Nos efforts en matière de communication évoluent et se perfectionnent au fil des années.

Alice CHARLES,

Adjointe au Maire, déléguée à l'environnement, l'agriculture et la forêt
Commune de Plan-de-la-Tour, Var



Relations Autres Personnes Publiques

Parallèlement à la contractualisation avec les collectivités, ALCOME poursuit la mise en place de démarche pour **accompagner les autres personnes publiques** désireuses de travailler sur la problématique des mégots.

Des échanges sont en cours avec une quinzaine d'acteurs ne relevant pas du dispositif des collectivités locales et qui ont contacté ALCOME en 2023 pour bénéficier d'un accompagnement de leur démarche concernant l'abandon de mégots. Il s'agit de gestionnaires d'espaces naturels, de conseils départementaux, de CHU ou encore d'organismes de festivals...

L'éligibilité de ces entités au regard des termes de l'agrément d'ALCOME doit dans un premier temps être étudiée. Pour les structures éligibles, **les conditions de soutien des coûts de nettoyage** doivent ensuite être étudiées au cas par cas dans le cadre de projets expérimentaux.

En effet, les demandes émanent d'acteurs très divers présentant des situations, des activités et des compétences en matière de nettoyage très hétérogènes et qui ne peuvent, de ce fait, pas être traitées collectivement. Une phase d'acquisition de connaissances est nécessaire avant de définir les modalités pérennes de soutien. En revanche, toute les structures peuvent accéder à la fourniture ou au financement de dispositifs de rue après avoir identifié les hotspots qui relèvent de leur compétence de nettoyage.

Communication & Sensibilisation

COMMUNICATION 2023

SALONS

Pour continuer de se faire connaître et assurer une présence médiatique, Alcome a participé à divers salons au cours de l'année 2023.



ANETT :
Association Nationale des Elus de Territoires
Touristiques - 8 et 9 juin 2023 à Pornic.



Salon des Maires :
du 21 au 23 novembre 2023 à Porte de Versailles, Paris,
durant lequel Alcome a contractualisé avec
Amberieu-en-Bugey.



Salon Pollutec :
10 au 13 octobre 2023 à Lyon. Alcome y était représenté
par Aliénor, Camille, et Bastien.



ANEM :
Association Nationale des Élus de la Montagne
19-20 octobre à Munster.

Webinaires

ALCOME a l'honneur d'organiser plusieurs webinaires d'information tous les mois. Un webinaire de présentation de l'éco-organisme a lieu tous les mois, sous un format généralement identique : présentation ALCOME, format de ses soutiens, volet questions-réponses. Un autre webinaire porte sur les attendus du bilan.

Parallèlement, ALCOME intervient dans des webinaires organisés par le CNFPT (Le Centre national de la fonction publique territoriale) ou d'autres organismes parmi ses partenaires. Ils sont assurés par les délégués régionaux.



PRESSE

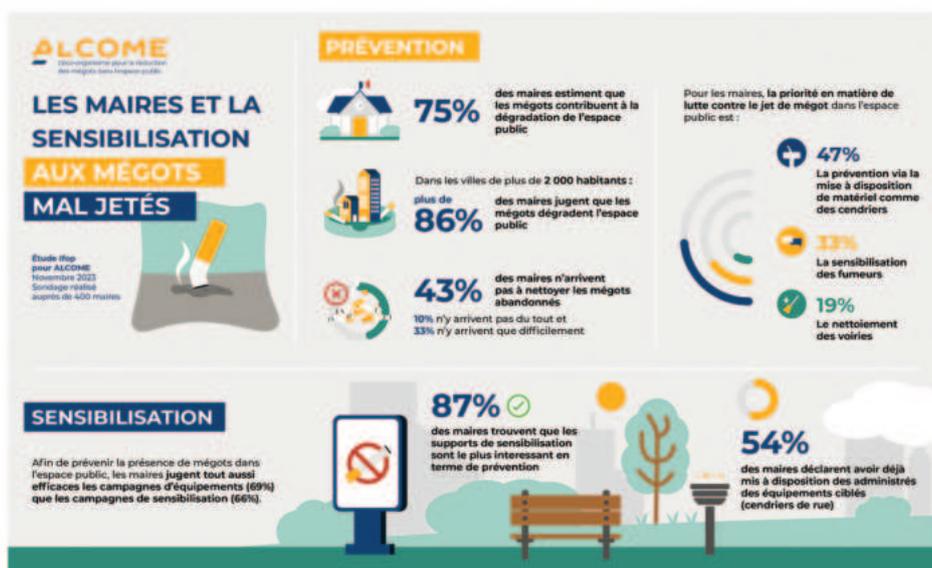
ALCOME est accompagnée depuis septembre 2023 par l'agence PLEAD. Ainsi, une stratégie de communication et presse s'est progressivement accélérée au cours de l'année 2023 avec la rédaction de nombreux communiqués de presse et réponses à des interviews dans la presse locale. Le travail avec des agences spécialisées sur les territoires, TERRAM, s'est également développé en 2023.



INFOGRAPHIE / SONDAGES

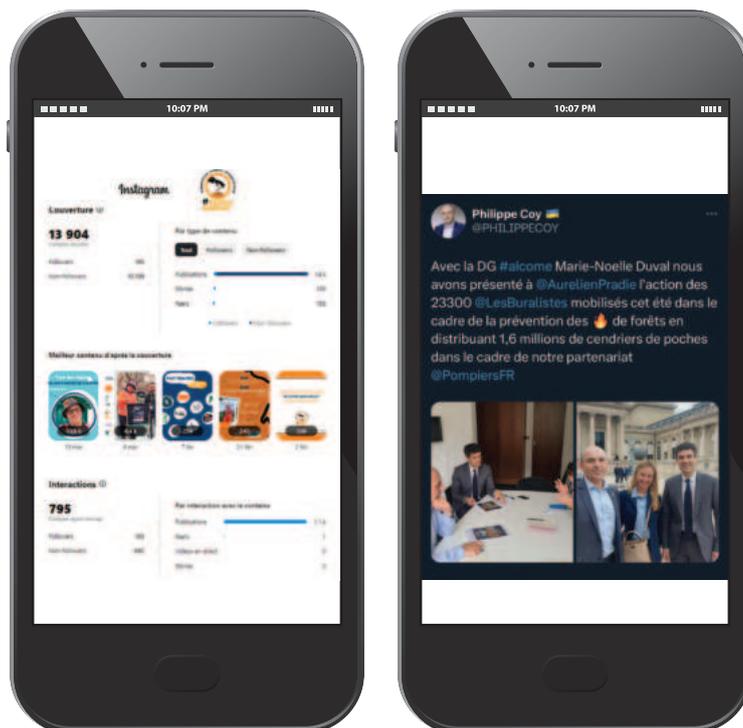
Un sondage auprès de 400 maires a été réalisé en novembre 2023 par l'IFOP.

À l'occasion de l'ouverture du Salon des Maires de France, l'éco-organisme ALCOME et l'institut IFOP ont mené l'enquête auprès d'un échantillon de 400 maires, représentatif de l'ensemble des maires de France, sur la perception des mégots mal jetés dans l'espace public. Il conclue notamment que contre le jet de mégot, plus de 60% des maires privilégient la prévention et la sensibilisation au bon geste par rapport à la répression.



Animation communauté LinkedIn

LinkedIn est le réseau de référence pour la communication institutionnelle d'ALCOME. Un planning de posts est établi, qui permet d'assurer le plus efficacement la communication. Ainsi, 2 à 3 posts sont rédigés par semaine sur LinkedIn, accompagnés d'un court argumentaire. Le nombre d'impressions sur LinkedIn a quadruplé en 1 an, et les réactions, commentaires, et abonnés sont également en forte croissance.



SENSIBILISATION 2023

Campagne Tour de France avec les buralistes



Dans le cadre d'un partenariat avec la Confédération des buralistes et la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France sur le tour de France, ALCOME a soutenu la fabrication d'1,6 million de cendriers de poche, afin de sensibiliser les participants des différentes étapes du Tour de France.

Appel à projets Nudges / Communication de proximité

ALCOME lance pour l'année 2023 un appel à projet auprès des intercommunalités et des communes chargées de la voirie et de son nettoyage sur la mise en valeur des dispositifs de collecte de mégots en rue (cendrier ou éteignoir). Cet appel à projet a pour but d'innover sur la sensibilisation et d'identifier les meilleures pratiques afin de les partager aux autres intercommunalités ou communes.

Exemples :

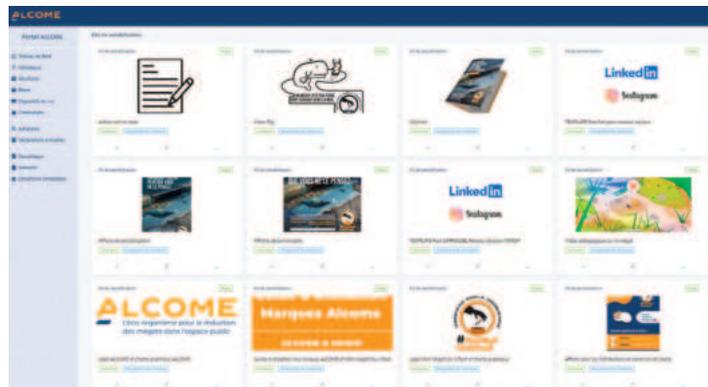
- Repenser l'espace autour du dispositif de collecte avec des « nudges », affiches, stickers, signalétiques etc.
- Re-designer les dispositifs de collecte en rue (habillages de poubelle différents avec une meilleure saillance de la possibilité d'y jeter ses mégots par exemple).
- Ajouter des accessoires aux dispositifs existants (éteignoirs, grattoirs).

Le kit de sensibilisation

a été mis au point, à destination des collectivités en contrat avec ALCOME, pour faciliter la contractualisation et la prévention.

Ce kit comprend :

- Les logos et chartes
- La présentation de la campagne nationale
- Une affiche de sensibilisation
- Un dépliant informatif
- Une vidéo d'animation pédagogique
- Un kit réseaux sociaux
- Un article clé en main préédigé
- Un clean tag
- Une affiche de distribution de cendriers



Campagne sensibilisation Baleine : Septembre 2023



Alcome lance le programme « **Mon Mégot Où Il Faut** » en juin 2023, et 3 mois plus tard voit le jour la première campagne nationale. Elle a pour objectif d'informer le plus grand nombre sur les conséquences environnementales du jet de mégots par terre et d'encourager les comportements responsables. Elle met en scène une baleine échouée en taille miniature qui se dirige vers une bouche d'égout, pour illustrer le trajet d'un mégot qui finit par nuire à la faune marine et l'environnement en polluant l'océan.



La partie sensibilisation du grand public est aussi assurée via la tenue régulière du compte Instagram de Mon Mégot Où Il Faut. Ainsi plusieurs posts sont mis en ligne sur Instagram chaque semaine. Animation de la communauté, réponses aux commentaires, reposts en story, plusieurs leviers sont déployés pour sensibiliser le grand public au jet de mégots.



Alcome s'est associé à plusieurs structures associatives pour multiplier l'impact de la sensibilisation. On compte en effet :

LOPP

« L'association Ludovic Objectif Planète Propre » soutient Ludovic Franceschet dans son aventure du Tour de France des Régions, et ses autres éco-missions. Alcome soutient financièrement l'association et lui permet de participer notamment aux frais (camping-car, roll-up etc...), mais aussi matériellement en lui envoyant des cendriers de poche.

Swim for change

Pour sensibiliser le grand public, un mégot géant a été tracté par un voilier, suivi de près par des nageurs expérimentés qui se sont relayés 7j/7 24h/24 entre Marseille et Barcelone. S'ajoute à cela un record du monde de collecte de mégots, qui a eu lieu le 3 juin. L'association a été moteur du mégothon auquel ALCOME a également participé, qui a permis le ramassage de plus d'un million de mégots sur 14 ramassages sur le territoire français.

World Clean Up Day

Initiative internationale de ramassage citoyen de déchets. Chaque année des milliers de personnes se mobilisent pour dépolluer l'environnement. ALCOME, en qualité de partenaire, appuie l'association financièrement.

Mountain Riders

ONG d'information, de sensibilisation et d'éducation à la transition écologique en montagne. L'association a aidé le territoire de Megève notamment, ville pilote d'ALCOME à mettre en œuvre leur programme, pour réduire l'impact des mégots dans leur ville.

Wings

L'ONG française agit en faveur de la protection des océans, à travers le ramassage de déchets en mer et la mise en place d'actions de sensibilisation auprès de divers publics. Elle a fusionné avec une autre structure partenaire de Mon Mégot Où Il Faut, Qui Nettoie Si Ce N'est Toi, en 2023. Un ramassage de mégots et une sensibilisation aux mégots ont été organisés à Sète à la suite du megothon 2023, en partenariat avec ALCOME.

Participation à des festivals

Mainsquare festival

Participation au Mainsquare festival, aux côtés du **World Cleanup Day**. L'événement s'est déroulé sur 3 jours du 30 juin au 2 juillet à la citadelle d'Arras. Création d'un jeu de dames avec des cendriers de poche MMOIF, jeu de cartes interactif avec les festivaliers et création de cendriers de poche grâce à des briques de lait.



Terres du son

Terres du son est un festival engagé se déroulant à Monts du 7 au 9 juillet. ALCOME était présent aux côtés de l'association « **Qui nettoie si ce n'est toi ?** ».

ALCOME s'est posté à divers endroits stratégiques, et se déplaçait en vélo cargo, aidé par l'équipe de **Qui Nettoie Si Ce N'est Toi**. Résultat : 2 fois plus de festivaliers et une réduction de 54 % concernant les mégots mal jetés. 3500 cendriers de poche ont été distribués.

Lollapalooza

Lollapalooza est un festival qui s'est déroulé du 21 au 23 juillet. Nous avons participé à l'événement aux côtés de l'équipe parisienne du World Cleanup Day. Un ramassage et une sensibilisation se sont accompagnés d'une distribution de 6 800 cendriers de poche sur 3 jours.

Bordeaux Open Air

Bordeaux Open Air est un événement estival qui a lieu sur 4 dates différentes. Nous étions aux côtés de l'association Aremacs pour sensibiliser les participants le 06.08 après-midi.

Delta Festival

Le Delta festival est un festival engagé se déroulant à Marseille, sur la plage du Prado du 23 au 27 août. ALCOME était présent aux côtés de Wings of the Ocean et du World Cleanup Day afin de sensibiliser les festivaliers et distribuer des cendriers de poche.

En plus de la participation active à ces événements, Alcome a parallèlement envoyé des cendriers de poche à plusieurs dizaines d'autres festivals en 2023.

Au total, plus de 2,3 millions de cendriers de poche ont été distribués en 2023

(cf tableau ci-dessous).

	Co-financés avec les buralistes
1,6 millions	Distribués lors du Tour de France avec les buralistes et les pompiers
52 000	Distribués par les buralistes de Strasbourg lors du marché de Noël 2023
14 000	Distribués par les buralistes de Versailles en mai 2023 dans une opération commune avec la mairie
	Financés par Alcome
637 548	Envoyés aux communes
91 440	Envoyés aux associations

Les buralistes se mobilisent

Au programme :

- Distribution d'1,6 millions cendriers de poche
- Supports de sensibilisation créés avec l'Entente Valabre
- Affichages en région
- Diffusion dans la presse
- Animations avec la Fédération de Sapeurs Pompiers de France dédiées au risque incendie pendant le Tour de France.



Marie-Noëlle Duval, Directrice Générale d'ALCOME et Philippe Coy, président de la confédération des buralistes ont présenté à Aurélien Pradié, (député de la 1^{ère} circonscription du Lot) le plan de prévention des incendies liés aux mégots mal jetés.

” UN ENGAGEMENT, DES RÉSULTATS

Impliqués dans la montée en puissance d'ALCOME, les 23 000 buralistes ont pu mesurer concrètement la portée de leur intervention tout au long de 2023.

Car l'heure n'est plus aux intentions, ni aux simples professions de foi, il s'agit très concrètement de contribuer à des résultats mesurables au service des objectifs assignés à l'éco-organisme. Or il n'y a pas de mégots sans fumeurs. Et les buralistes sont les interlocuteurs réguliers de ces mêmes fumeurs. La bonne parole amenant au bon geste passe aussi par les buralistes.

Dans toutes les communes où Alcome est partenaire, ils ont accompagné les démarches mises en place et ont joué leur rôle naturel de prescripteurs.

De plus, à l'initiative de leur Confédération nationale, les buralistes ont distribué - dans le cadre de leur partenariat avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers (FNSPF) - 1,6 million de cendriers de poche sur le parcours et dans les fans-zones de 6 villes-étapes du Tour de France.

La réussite de cet accompagnement sur le terrain - appelé à se renouveler - nous conforte dans la vocation d'acteur d'utilité locale et pleinement responsable qui est la marque du buraliste d'aujourd'hui.



Philippe COY,
Président de la Confédération des buralistes



Programme sites pilotes

Préparé dès la fin 2021, le premier programme de sites pilotes s'est déroulé sur les années 2022 et 2023.

Les 6 communes volontaires (Grenoble, Rouen, Megève, La-Ferté-sous-Jouarre, Lalinde et Châlons-en-Champagne) ont mis en place diverses expérimentations sur leur territoire. L'accompagnement par les cabinets Pragmatick et Austral a permis de mettre en place des méthodes de mesures des résultats et de tirer des enseignements utiles à tous les acteurs de la lutte contre l'abandon des mégots.

L'ensemble des sites pilotes se sont réunis à Megève le 14 juin 2023 pour échanger leurs conclusions et travailler sur les livrables de l'opération :

- **1 fiche de synthèse** des actions de chacune des 6 collectivités pour illustrer la faisabilité d'un plan d'actions
- **4 fiches pratiques** pour faciliter la contractualisation des collectivités
- **4 fiches de recommandations** pour engager des projets efficaces de réduction du nombre de mégots au sol
- **10 fiches de mises en situation** pour agir efficacement dans des lieux clés

Un document présentant le bilan global de l'opération a également été rédigé et distribué. Tous les documents sont aujourd'hui accessibles aux collectivités qui sont sous contrat afin d'optimiser leurs actions aux côtés d'ALCOME.

Avec cette véritable boîte à outils, les collectivités disposent des recommandations méthodologiques, techniques et de communication pour contractualiser rapidement avec ALCOME, faire un état des lieux de leur situation, définir un projet de prévention et le mettre en œuvre en bénéficiant de premiers retours d'expériences.

4 fiches pratiques pour faciliter la contractualisation

Inscription et contractualisation

POURQUOI CONTRACTUALISER ET QUELS BÉNÉFICES ?

- Permettre l'accès à des services techniques avec un dispositif de collecte
- Faciliter le recensement des hotspots et des dispositifs de collecte
- Permettre l'accès à des services techniques avec un dispositif de collecte

ENGAGEMENTS DES DEUX PARTIES

ALCÔME	MUNICIPALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> Établir un état des lieux des hotspots et des dispositifs de collecte Planifier le plan de contractualisation en fonction des besoins et de la disponibilité des services techniques Assurer le suivi et l'évaluation de la contractualisation Assurer l'entretien et la maintenance des dispositifs de collecte Assurer l'entretien et la maintenance des hotspots 	<ul style="list-style-type: none"> Planifier le plan de contractualisation en fonction des besoins et de la disponibilité des services techniques Assurer le suivi et l'évaluation de la contractualisation Assurer l'entretien et la maintenance des dispositifs de collecte Assurer l'entretien et la maintenance des hotspots

SUS-JE ÉLIGIBLE ?

Mais devez avoir la responsabilité des actions de contractualisation sur votre territoire.

Mais devez avoir la responsabilité des actions de contractualisation sur votre territoire.

Méthodologie de recensement des dispositifs de collecte

POURQUOI RECENSER LES DISPOSITIFS DE COLLECTE ?

Le recensement des dispositifs de collecte est un des piliers de l'ALCÔME. Il permet de connaître le nombre de dispositifs de collecte existants sur un territoire et de planifier leur entretien et leur maintenance.

4 ÉTAPES CLÉS DU RECENSEMENT DES DISPOSITIFS DE COLLECTE

- 1. DÉFINIR LES DISPOSITIFS EN PLACE**
 - Établir un état des lieux des dispositifs de collecte existants sur un territoire.
 - Planifier le plan de contractualisation en fonction des besoins et de la disponibilité des services techniques.

Méthodologie de recensement des hotspots

POURQUOI RECENSER LES HOTSPOTS ?

Le recensement des hotspots est une action indispensable pour toute collectivité souhaitant améliorer son service de collecte des déchets. Il permet de connaître le nombre de hotspots existants sur un territoire et de planifier leur entretien et leur maintenance.

4 ÉTAPES CLÉS DU RECENSEMENT DES HOTSPOTS

- 1. IDENTIFIER ET DÉFINIR LES HOTSPOTS**
 - Établir un état des lieux des hotspots existants sur un territoire.
 - Planifier le plan de contractualisation en fonction des besoins et de la disponibilité des services techniques.

BILAN ANNUEL COMMUNAL

Dans le cadre de la contractualisation avec ALCÔME, il est recommandé aux communes de réaliser un bilan annuel communautaire de leur service de collecte des déchets.

ÉLÉMENTS À FOURNIR :

1. Nombre de hotspots recensés et éliminés
2. Liste des hotspots recensés et éliminés
3. Liste des actions de contractualisation réalisées et planifiées

6 fiches de synthèse par collectivité pour illustrer la faisabilité des plans d'action

Site pilote Châlons-en-Champagne

100 km de zone / 100 agents pour 1000 habitants / 1,4 € par habitant

1. État des lieux

Indicateur	État des lieux	Objectif
Nombre de hotspots	100	100
Nombre de dispositifs de collecte	100	100

2. Plan d'action

Indicateur	État des lieux	Objectif
Nombre de hotspots	100	100
Nombre de dispositifs de collecte	100	100

Site pilote La Ferté-Sous-Jouarre

100 km de zone / 100 agents pour 1000 habitants / 1,4 € par habitant

1. État des lieux

Indicateur	État des lieux	Objectif
Nombre de hotspots	100	100
Nombre de dispositifs de collecte	100	100

2. Plan d'action

Indicateur	État des lieux	Objectif
Nombre de hotspots	100	100
Nombre de dispositifs de collecte	100	100

SITES PILOTE Megève

Contexte
 1 000 habitants / 1 000 habitants
 40 km de voirie / 1,3 agents pour 1 000 hab, 7,1 € pour 1 000 hab

1. Présentation des besoins et objectifs de collecte
 Métrique par abasourcement des services techniques avec un dispositif de pontage CRP (piloté)
 Collectifs avec pontage (N) / Collectifs avec pontage (S) / Collectifs avec pontage (E) / Collectifs avec pontage (O)
 Métrique : pour 1 000 hab - Dispositif : pour 1 000 hab

2. État de l'art

3. Recommandations de la commission
 Une commission adaptée au contexte touristique est essentielle pour une bonne gestion.
 Le contrat de pontage est un outil de mobilisation très adapté aux activités de montagne.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.
 Le contrat de pontage est un outil de mobilisation très adapté aux activités de montagne.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.
 Le contrat de pontage est un outil de mobilisation très adapté aux activités de montagne.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.

SITES PILOTE Lallinde

Contexte
 1 000 habitants / 1 000 habitants
 40 km de voirie / 1,3 agents pour 1 000 hab, 7,1 € pour 1 000 hab

1. Présentation des besoins et objectifs de collecte
 Métrique par abasourcement des services techniques avec un dispositif de pontage CRP (piloté)
 Collectifs avec pontage (N) / Collectifs avec pontage (S) / Collectifs avec pontage (E) / Collectifs avec pontage (O)
 Métrique : pour 1 000 hab - Dispositif : pour 1 000 hab

2. État de l'art

3. Recommandations de la commission
 Une commission adaptée au contexte touristique est essentielle pour une bonne gestion.
 Le contrat de pontage est un outil de mobilisation très adapté aux activités de montagne.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.
 Le contrat de pontage est un outil de mobilisation très adapté aux activités de montagne.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.
 Le contrat de pontage est un outil de mobilisation très adapté aux activités de montagne.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.

SITES PILOTE Rouen

Contexte
 100 000 habitants / 100 000 habitants
 400 km de voirie / 1,3 agents pour 1 000 hab, 7,1 € pour 1 000 hab

1. Présentation des besoins et objectifs de collecte
 Métrique par abasourcement des services techniques avec un dispositif de pontage CRP (piloté)
 Collectifs avec pontage (N) / Collectifs avec pontage (S) / Collectifs avec pontage (E) / Collectifs avec pontage (O)
 Métrique : pour 1 000 hab - Dispositif : pour 1 000 hab

2. État de l'art

3. Recommandations de la commission
 La mobilisation est un enjeu clé de la réussite de ce projet, il est une véritable éducation.
 Le bon usage d'un dispositif de pontage est essentiel.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.
 Le contrat de pontage est un outil de mobilisation très adapté aux activités de montagne.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.
 Le contrat de pontage est un outil de mobilisation très adapté aux activités de montagne.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.

SITES PILOTE Grenoble

Contexte
 100 000 habitants / 100 000 habitants
 400 km de voirie / 1,3 agents pour 1 000 hab, 7,1 € pour 1 000 hab

1. Présentation des besoins et objectifs de collecte
 Métrique par abasourcement des services techniques avec un dispositif de pontage CRP (piloté)
 Collectifs avec pontage (N) / Collectifs avec pontage (S) / Collectifs avec pontage (E) / Collectifs avec pontage (O)
 Métrique : pour 1 000 hab - Dispositif : pour 1 000 hab

2. État de l'art

3. Recommandations de la commission
 Une commission adaptée au contexte touristique est essentielle pour une bonne gestion.
 Le contrat de pontage est un outil de mobilisation très adapté aux activités de montagne.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.
 Le contrat de pontage est un outil de mobilisation très adapté aux activités de montagne.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.
 Le contrat de pontage est un outil de mobilisation très adapté aux activités de montagne.
 La performance des services techniques est au cœur de la stratégie de développement pour attirer un tourisme durable.

4 fiches de recommandation pour engager des projets efficaces

Elaborer et mettre en œuvre un projet de prévention de l'abandon des mégots

La prévention des mégots est un enjeu de santé publique. Elle nécessite de la concertation avec tous les acteurs concernés. Cette fiche a pour objectif de vous aider à élaborer un projet de prévention de l'abandon des mégots et à le mettre en œuvre.

6 ÉTAPES À NE PAS MANQUER POUR RÉUSSIR

1. METTRE EN PLACE UNE ÉQUIPE PILOTE

Elaborer et piloter avec succès un plan de prévention de l'abandon des mégots nécessite une équipe efficace, représentative de tous les acteurs concernés. Cette équipe doit être constituée de représentants de tous les acteurs concernés, de la municipalité aux habitants en passant par les associations locales.

Choisir et optimiser son dispositif de collecte des mégots

Plusieurs stratégies sont possibles et différents enjeux sont à prendre en compte.

6 ÉTAPES CLÉS POUR CHOISIR / OPTIMISER SON DISPOSITIF DE COLLECTE DES MÉGOTS

1. ÉVALUER LES CARACTÉRISTIQUES DE SES DISPOSITIFS DE COLLECTE DES MÉGOTS ET DES MODALITÉS DE NETTOYAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Le choix du dispositif de collecte des mégots est un enjeu clé de la réussite de ce projet. Il est essentiel d'évaluer les caractéristiques de ses dispositifs de collecte des mégots et des modalités de nettoyage de l'espace public.



10 fiches « cas types » pour agir efficacement dans des lieux clés



ALCOMÉ

CAS TYPE

Site touristique - station de montagne

Ces fiches « cas type » sont issues des plans d'action des communes pilotes et proposent un panel d'actions pour résoudre une problématique récurrente dans une configuration représentative.

Ville pilotes

- Châlons-en-Champagne
- Châtillon-sur-Champagne

Contexte hotspot - site touristique station de montagne :

- Le site touristique est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

1 ENVIRONNEMENT DES COMMUNICATION ADAPTÉE

Les fiches « cas type » peuvent présenter un caractère affirmé, une « marque de territoire » qui renforce la communication adaptée.

- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

ALCOMÉ

CAS TYPE

Hotspot sur un site festif extérieur

Ces fiches « cas type » sont issues des plans d'action des communes pilotes et proposent un panel d'actions pour résoudre une problématique récurrente dans une configuration représentative.

Ville pilotes

- Châlons-en-Champagne
- Châtillon-sur-Champagne

Contexte hotspot - site festif :

- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

1 LES BARRIÈRES DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action de l'hotspot permet de vérifier le dispositif de collecte avec un objectif de zéro déchet et de le rendre plus efficace.

- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

ALCOMÉ

CAS TYPE

Care - site transport

Ces fiches « cas type » sont issues des plans d'action des communes pilotes et proposent un panel d'actions pour résoudre une problématique récurrente dans une configuration représentative.

Ville pilotes

- Châlons-en-Champagne
- Châtillon-sur-Champagne

Contexte hotspot - site transport :

- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

1 ENVIRONNEMENT DES COMMUNICATION ADAPTÉE AVEC LA SNCF

Le SNCF apporte une offre de services de proximité, une problématique récurrente de proximité sur le territoire de la gare.

- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

ALCOMÉ

CAS TYPE

Petite centralité de quartier

Ces fiches « cas type » sont issues des plans d'action des communes pilotes et proposent un panel d'actions pour résoudre une problématique récurrente dans une configuration représentative.

Ville pilotes

- Châlons-en-Champagne
- Châtillon-sur-Champagne

Contexte hotspot - site centralité de quartier :

- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

1 ENVIRONNEMENT DES COMMUNICATION ADAPTÉE AVEC LES COMMERCANTS

Les fiches « cas type » sont issues des plans d'action des communes pilotes et proposent un panel d'actions pour résoudre une problématique récurrente dans une configuration représentative.

- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

ALCOMÉ

CAS TYPE

Grande place publique

Ces fiches « cas type » sont issues des plans d'action des communes pilotes et proposent un panel d'actions pour résoudre une problématique récurrente dans une configuration représentative.

Ville pilotes

- Châlons-en-Champagne
- Châtillon-sur-Champagne

Contexte hotspot - grande place publique :

- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

1 ENVIRONNEMENT DES PARTENARIATS

Les fiches « cas type » sont issues des plans d'action des communes pilotes et proposent un panel d'actions pour résoudre une problématique récurrente dans une configuration représentative.

- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

ALCOMÉ

CAS TYPE

Hotspot devant un bar tabac

Ces fiches « cas type » sont issues des plans d'action des communes pilotes et proposent un panel d'actions pour résoudre une problématique récurrente dans une configuration représentative.

Ville pilotes

- Châlons-en-Champagne
- Châtillon-sur-Champagne

Contexte hotspot - bar tabac :

- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

1 ENVIRONNEMENT DES COMMUNICATION ADAPTÉE DES BARS TABAC ET DÉBITS DE BOISSON SUR VOTRE TERRITOIRE

Le bar tabac est un hotspot de proximité, une problématique récurrente de proximité sur le territoire de la gare.

- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.
- Le site est un espace d'attraction touristique.

À l'issue de ce premier programme Alcome a pris la décision de poursuivre les efforts d'acquisition de connaissances en engageant dès décembre 2023 un second programme complémentaire avec :

- 4 sites vitrines
- 5 sites expérimentaux en métropole
- 2 sites expérimentaux en Drom-Com

Ce programme d'ores et déjà engagé s'achèvera en juin 2025 avec la livraison de nouveaux outils qui seront mis à la disposition des collectivités sous contrat et qui seront utilisés par l'équipe opérationnelle pour accompagner certaines collectivités et autres personnes publiques dans leurs projets de lutte contre les mégots abandonnés.

14 juin 2023 : Réunion des sites pilotes à Megève

Alcome a convié à cette 3^{ème} journée de travail des sites pilotes l'ensemble des communes concernées, les membres du comité des parties prenantes, les membres du comité national de suivi et les administrateurs qui le souhaitaient.

La journée a été ouverte par Catherine Julien-Breches, maire de Megève, Jean-Pierre Chatelard, adjoint à l'environnement et Marie-Noëlle Duval, directrice générale d'Alcome.

L'objectif de cette journée fut de travailler sur le contenu des divers outils issus de l'expérience de chacune des villes et d'échanger sur les leviers et les freins d'un projet de prévention et de réduction du nombre de mégots abandonnés dans les espaces publics.

Un zoom a été fait sur les spécificités du milieu touristique et sur les enseignements dégagés par la ville de Megève à partir de ses actions pilotes. Une visite sur place a permis d'aller à la rencontre de certains acteurs locaux, mobilisés et impliqués par la ville, notamment les buralistes dont le rôle est évidemment toujours essentiel dans les projets.

” Le sujet reste assez nouveau pour toutes les parties prenantes, la France ayant ouvert la voie sur les filières REP mégots en Europe. Le partage de l'expérience de collectivités locales qui acceptent d'être précurseurs sur de nombreux sujets est une bonne méthode pour aboutir rapidement à des recommandations pertinentes et déployables par l'ensemble des collectivités souhaitant s'engager dans un projet avec ALCOME.

Ce groupe de sites pilotes a travaillé de façon très concrète avec de nombreux échanges et débats. J'ai retenu notamment que la médiation était un levier intéressant dans certains types de lieux, mais également que pour être efficaces, les projets devaient aussi intégrer un volet répression avec une approche graduelle avant d'envisager en dernier stade la verbalisation.

La réunion de Megève a aussi permis de montrer qu'il reste encore des sujets à approfondir, notamment la façon de faire changer le comportement du fumeur, ce qui sera la clé du succès de cette filière. »

Jean-Philippe MALLARD,
SEITA, administrateur d'Alcome



” L'Éco-organisme ALCOME a été pour nous, et ce depuis le début de notre accompagnement, un accélérateur de compétence en matière de traitement des jets de mégots dans l'espace public. Grâce à un état des lieux et une assistance à maîtrise d'ouvrage, la Ville de La Ferté-sous-Jouarre a pu expérimenter des solutions de communication, de prévention et de répression qui portent leurs fruits. Mais bien au-delà, cet accompagnement nous a permis d'échanger avec d'autres collectivités, de partager des retours d'expérience et de concentrer notre action non plus sur les seuls Hotspots mais de généraliser notre démarche zéro mégot sur l'ensemble du territoire communal.

Les résultats obtenus avec ALCOME sont une source de grande fierté pour l'ensemble de nos élus.

Philippe MONI,
directeur de cabinet du Maire, Commune de la Ferté-sous-Jouarre, Seine et Marne



Etudes et R&D

Étude fin de vie

La fin de vie des mégots est un sujet clé pour ALCOME. L'étude a pour but de mieux connaître ce sujet très peu documenté et qui est pourtant essentiel pour l'ensemble des acteurs. En effet, les mégots sont collectés sur les territoires soit en mélange avec les ordures ménagères ou les déchets issus du nettoyage, soit sélectivement avant d'être transportés et traités dans des unités spécialisées.

L'étude engagée en 2023 et confiée au cabinet Panabee a pour but de comparer les différentes fin de vie possibles du mégot sur les plans techniques, économiques et environnemental. Il s'agit d'améliorer la connaissance pour

permettre aux différents acteurs de prendre leurs décisions en connaissance de cause.

Une première version du rapport a été remise par le cabinet d'étude fin 2023 et un complément d'étude a été demandé par le comité de pilotage composé de l'Adème et de personnalités scientifiques, Alcome ainsi que de personnalités scientifiques.

Le complément d'étude qui sera réalisé en 2024 doit permettre d'intégrer l'impact de l'étape de la collecte (séparée ou non des ordures ménagères selon les scénarios) qui n'était pas prise en compte jusqu'alors.

Étude du gisement des mégots abandonnés dans les espaces publics

Après un avis favorable du comité des parties prenantes, la méthodologie retenue pour cette étude a été présentée au ministère de la transition énergétique qui l'a validée.

Conformément à son cahier des charges d'agrément, ALCOME l'a engagé début 2022 pour être en mesure d'en communiquer les résultats avant le 30 juin 2023. Elle sera par la suite répétée tous les 2 ans notamment dans le but d'évaluer l'atteinte des objectifs assignés à l'éco-organisme en matière de réduction du nombre de mégots abandonnés (-20 % de présence de mégots au sol en 2023 par rapport à 2022, -35 % en 2025, -40 % en 2026).

Cette étude a été confiée au groupement Optae/Carto à l'issue d'une consultation et est

encadrée par un comité de pilotage mis en place par ALCOME et composé de l'ADEME et de l'AMF.

Les mesures (comptages des mégots) ont été réalisées sur un échantillon de 52 communes représentatives (tirées au sort par milieu en présence du comité de concertation). Les distances parcourues par les équipes de mesure sont de 500 km pour la métropole et 75 km pour les Drom-Com.

Pour tenir compte de la saisonnalité, une campagne d'été a été réalisée entre juin et août 2022 et une campagne d'hiver a eu lieu entre décembre et janvier 2023 sur les mêmes communes et les mêmes parcours.

L'unité retenue pour l'expression du gisement est le nombre de mégots par mètre linéaire de voirie, ce qui permet une meilleure représentation des résultats et facilite la comparaison entre les milieux et les différents types d'espaces publics :

CAMPAGNE 2022 RÉSULTATS FRANCE MÉTROPOLITAINE À L'INSTANT « T »

TYPE DE MILIEU	campagne ÉTÉ (2022)	campagne HIVER (2022)	moyenne arithmétique annuelle
 URBAIN DENSE	0,59	0,31	0,45
 URBAIN	0,20	0,13	0,17
 TOURISTIQUE	0,18	0,07	0,12
 RURAL	0,10	0,05	0,08
ENSEMBLE	0,16	0,09	0,13

Unité : nombre de mégots abandonnés sur l'espace public urbanisé par mètre linéaire de voirie.

La méthodologie de mesure du gisement dans les espaces naturels ne pouvant être la même que dans les milieux urbanisés, une réflexion a été engagée avec Citeo qui rencontre une problématique similaire pour les emballages.

Un cahier des charges commun a été rédigé et une consultation a été lancée à l'automne 2023 afin de retenir le meilleur prestataire pour élaborer une méthode de mesure fiable. Le cabinet Austral (associé pour la circonstance à Optima, cabinet de statisticiens) a été retenu à l'issue de la consultation. Le travail engagé en 2023 se déroulera en 3 grandes étapes pour aboutir fin 2025 :



L'évaluation des coûts des opérations de nettoyage de mégots abandonnés

Conformément à l'article R. 541-116, ALCOME contribue aux coûts des opérations de nettoyage des mégots abandonnés assurés par les collectivités territoriales et leurs groupements en versant un soutien financier selon un barème prédéfini dans le Cahier des Charges. Ce dernier prévoit également la possibilité pour ALCOME de mener, en lien avec l'ADEME, une étude d'évaluation des coûts des opérations de nettoyage de mégots abandonnés, et selon ces résultats de proposer au ministre chargé de l'environnement des modifications du barème des soutiens financiers.

À ce titre, ALCOME a engagé en 2022 et poursuivi en 2023, au côté de l'ADEME et de l'AMF, la réalisation d'une étude ayant pour but d'évaluer l'organisation des services de nettoyage des différentes collectivités en France afin d'obtenir le détail des coûts des différentes prestations au plus près des réalités opérationnelles pour définir des coûts des opérations de nettoyage de mégots abandonnés dans un bon rapport coût-efficacité par typologie de milieu.

L'un des points clés de l'étude réside dans la capacité à évaluer de manière précise et documentée les coûts associés aux opérations de nettoyage, alors même qu'ils varient grandement en fonction des situations des communes (entre milieux – urbain dense, urbain, touristique, rural et au sein d'un même milieu). L'autre aspect critique consiste à analyser finement les différentes opérations de nettoyage pour en comprendre les sous-jacents et ainsi être en mesure d'affecter ces coûts aux mégots par rapport à l'ensemble des autres salissures.

Aussi, au cours de l'étude, des efforts particulièrement importants ont été menés pour :

- **Constituer des panels de collectivités** suffisamment larges pour être représentatifs de la variété des situations.
- **Consulter un maximum d'acteurs** par l'intermédiaire de différents moyens (enquêtes, entretiens approfondis, bases de données anonymisées de prestation de nettoyage...).
- **Réaliser un nombre significatif de relevés et d'observations « terrain ».**
Les relevés terrain ont permis de fournir des indicateurs permettant de calculer de manière rigoureuse, à partir de données empiriques fiables et contrôlées, la part des mégots abandonnés dans les salissures et les opérations de propreté urbaine, afin de fiabiliser l'affectation des coûts de propreté urbaine aux mégots, selon le type d'activité de nettoyage considéré. Des clés d'affectation pertinentes ont ainsi été proposés (temps dédiés, surface occupée au sol, volume occupé dans les corbeilles...).

La finalisation de l'étude et en particulier de la modélisation des coûts de nettoyage et sa validation doivent être réalisées au cours du premier semestre 2024.

5



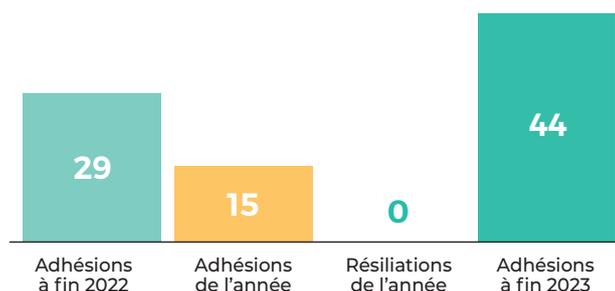
**DONNÉES
FINANCIÈRES**



44 adhérents mobilisés en 2023

Les démarches d'identification des sociétés concernées par la Responsabilité Elargie du Producteur des produits du tabac, ainsi que leur information sur leurs obligations, ont permis l'adhésion de 15 nouveaux adhérents. Afin de respecter l'équité de traitement entre chaque adhérent, la rétroactivité des contributions depuis l'agrément d'ALCOME a été appliquée.

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS SUR L'ANNÉE 2023



Ainsi fin 2023, ALCOME dénombre 44 adhérents :

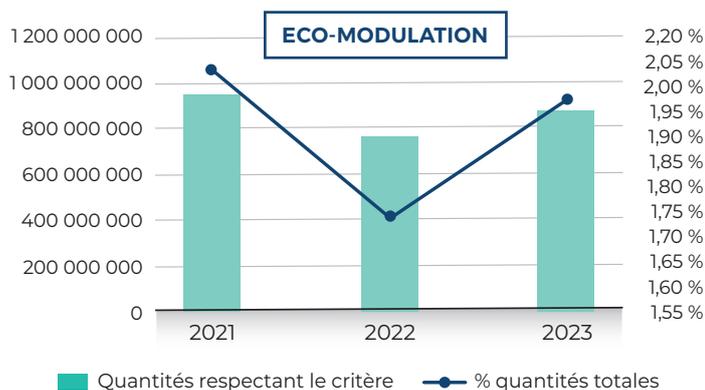
- ALIBABA.COM SINGAPORE E-COMMERCE PRIVATE LIMITED
- ALTADIS OCEAN INDIEN
- AMAZON SERVICES EUROPE SARL Luxembourg
- Arnold André GmbH & Co. KG
- BRITISH AMERICAN TOBACCO France
- Burger Söhne Trading AG
- BUTEZ-GROS 1-2 GROS
- C.I.S.
- CAMPHES
- CDISCOUNT
- DEAN & SIMMONS France
- DESS AND CO
- DISTRI ESCAUT
- DISTRIBUTION SERVICE
- EBAY GMBH SUCCURSALE FRANCAISE
- J. Cortès Cigars N.V
- JT INTERNATIONAL France
- KARELIA TOBACCO COMPANY
- KT INTERNATIONAL
- LEMOUSSE
- LOGISTA RETAIL France
- MUSHTAQ
- NEODIS pour le compte de BOUTTIER
- NEODIS pour le compte de COULAUD
- NEODIS pour le compte de EUROPRO
- NEODIS pour le compte de MERCIER
- NEODIS pour le compte de SODIP
- PHILIP MORRIS France
- PHILIP MORRIS REUNION
- PLAMUNDO GMBH
- POESCHL TOBACCO France pour le compte de GIZEH SARL
- POLYFLAME EUROPE
- PROJECT WEB
- REPUBLIC TECHNOLOGIES INTERNATIONAL
- ROYAL DISTRIBUTION T.D.N.
- SCANDINAVIAN TOBACCO GROUP France
- SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET ALLUMETTES
- SOCOPI N
- SPI D CLIC
- SUPERGROUP
- TRADITAB
- VILLIGER France
- VON EICKEN France
- VON EICKEN France pour le compte de VON EICKEN GMBH

Les volumes mis sur le marché par catégorie de produits en 2023 sont les suivants :

VOLUMES DÉCLARÉS PAR CATÉGORIE DE PRODUITS	QUANTITÉS MISES SUR LE MARCHÉ 2023 (données au 26/03/2024)
CATÉGORIE 1 : Produits du tabac équipés de filtres composés en tout ou partie de plastique	30 339 544 925
Cigarettes manufacturées avec filtre en plastique	29 795 927 450
Cigarillos avec filtre en plastique	303 972 315
Sticks de tabac à chauffer avec filtre plastique	239 645 160
CATÉGORIE 2 : Produits destinés à être utilisés avec des produits du tabac	14 443 936 299
Filtres vendus séparément (tabac à rouler)	7 719 084 234
Tubes vendus séparément équipés de filtres (tabac à tuber)	6 724 852 065
TOTAL DES MISES SUR LE MARCHÉ	44 783 481 224

MODULATION DU BARÈME D'ÉCO-CONTRIBUTION

ALCOME a mis en place la modulation du barème amont à l'aide d'une prime sur les quantités mises sur le marché respectant le critère « absence de matières plastiques ». Les quantités respectant ce critère représentent près de 2 % des mises sur le marché 2023.



MONTANT DES ÉCO-CONTRIBUTIONS PERÇUES EN 2023 PAR ALCOME

Le montant total des cotisations appelé en 2023 est de 14 474 989 €. La baisse des contributions observée par rapport à l'année précédente est expliquée par la décision du Conseil d'administration de financer en 2023 une partie des obligations du cahier des charges par une reprise de la provision pour charges futures antérieurement constituée.

Dépenses 2023 : poursuite des activités & obligations de notre éco-organisme

L'ATERRISSAGE DU BUDGET 2023 - VISION GLOBALE

POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	RÉALISÉ 2023 Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Eco contributions	15 735 492 €
Activités de l'éco-organisme	- 23 765 269 €
Gestion des mégots	- 21 191 350 €
Communication et sensibilisation	- 1679 026 €
Etudes & recherche & développement	- 611 583 €
Autres obligations réglementaires	-283 310 €
Frais de fonctionnement	- 2 256 016 €
Equipe opérationnelle	- 1 317 756 €
Prestations externalisées	- 621 876 €
Stratégie de communication	- 205 818 €
Ressources informatiques	- 37 662 €
Autres	- 72 905 €
Dépréciation des factures d'éco-contributions	- 9 893 €
Total des charges d'exploitation	-26 031 179 €
Provisions pour charges à venir	10 454 680 €
Résultat d'exploitation	158 993 €
Résultat financier	179 986 €
Résultat exceptionnel	- 233 609 €
Impôt sur les sociétés	- 105 370 €
Résultat net	0 €

La répartition des frais de 2023 confirme la montée en charge de la filière avec une part des frais de fonctionnement de l'éco-organisme en nette diminution dans le total des charges d'exploitation :

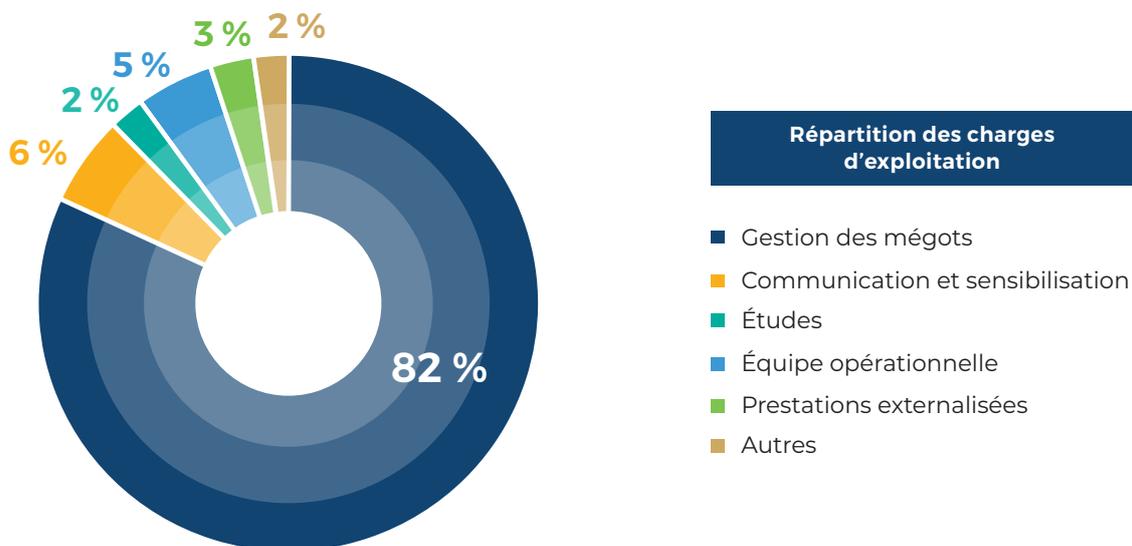
**91,3 %
des
frais**

sont imputés à l'activité de l'éco-organisme.

**8,7 %
des
frais**

sont liés au fonctionnement de l'éco-organisme. Ils correspondent à la poursuite des recrutements sur le premier semestre ainsi que l'accompagnement sur l'année pour poursuivre la structuration de la filière et la mise en application du nouveau cahier des charges.

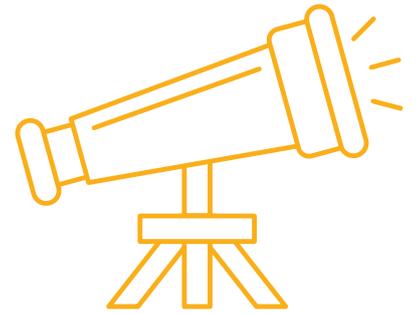
Les frais de fonctionnement et les frais liés aux activités de l'éco-organismes sont répartis de la manière suivante :



Conformément à son cahier des charges, ALCOME vise à remplir les engagements suivants qui sont de consacrer :

- **5 % du montant total annuel des contributions financières** aux soutiens à la sensibilisation des personnes publiques ;
- **2 % du montant total des contributions financières** perçues sur la durée de l'agrément à des projets de recherche et développement publics ou privés.

6



PERSPECTIVES
2024



Alcome est agréé dans le but de réduire les quantités de mégots abandonnés dans les espaces publics. Pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés dans ce domaine, Alcome poursuivra en 2024 la dynamique de travail engagée depuis le début de son agrément pour agir efficacement sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DROM-COM.

La poursuite de l'engagement d'ALCOME auprès de ses parties prenantes pour la réduction des mégots au sol s'articulera autour des axes structurants suivants :

- La poursuite de la contractualisation avec les communes pour déployer encore plus largement les interventions d'ALCOME sur le territoire dans une logique de partenariat où les communes engagent de véritables projets de prévention en mobilisant et en coordonnant sur leur territoire l'ensemble des acteurs concernés ainsi qu'en recherchant une unité du dispositif et des messages de sensibilisation ;
- Le développement de l'accompagnement à destination des autres personnes publiques pour leur permettre de bénéficier notamment de dispositifs de rue (cendriers et éteignoirs) et de soutiens à leurs coûts de nettoyage ;
- Le développement des interventions à destination des personnes privées dans une logique permettant de prendre en compte au mieux leurs enjeux et les spécificités de leurs activités respectives ;
- La poursuite des actions de sensibilisation et de communication menées par ALCOME et par ses partenaires, conformément au cahier des charges ;
- La conduite de travaux complémentaires visant à développer la connaissance du comportement du fumeur dans l'optique de proposer un accompagnement le plus efficace possible ;
- L'amélioration continue de ses outils, et notamment de son portail en ligne à destination de ses partenaires ;
- La réalisation d'actions de recherche et de développement visant à développer des solutions innovantes au service de la filière.



ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public

<https://alcome.eco/>